

## **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2011**

Présents : M. Jean-Claude EGGER, président  
Mmes Maria CLARET - Anne JAGGI - Catherine LEHMANN  
MM. Jean-Claude DENERVAUD - Henri-Pierre DUPRAZ - Sébastien  
DUPRAZ - Gérard FONTAINE - André THEVENOZ - Lionel THEVENOZ,  
membres

Hors Conseil : M. Raoul FLOREZ

Secrétaire : M. Daniel FONTAINE

Excusé : M. Joseph FONTAINE

M. le président ouvre la séance à 19 heures et souhaite la bienvenue à Mme Paulette Dupraz-Oihenart, nouvelle conseillère municipale pour la prochaine législature qui assiste à la séance en sa qualité de citoyenne. L'ordre du jour est le suivant :

- 1.- Approbation du procès-verbal de la séance du 18 avril 2011.
- 2.- Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2010 de CHF 203.362,32 et les moyens de les couvrir.
- 3.- Approbation du compte de fonctionnement - du compte d'investissement - du financement des investissements - du compte de variation de la fortune et du bilan exercice 2010.
- 4.- Compte rendu administratif de l'exercice 2010 de M. le Maire.
- 5.- Communications de l'exécutif.
- 6.- Divers.

### **1.- Approbation du procès-verbal de la séance du 18 avril 2011**

Le procès-verbal de la séance du 18 avril 2011 est accepté par 7 voix. 2 abstentions (personnes non présentes à la dernière séance).

### **2.- Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2010**

Avant de passer l'approbation des crédits budgétaires, M. le président donne connaissance du rapport de l'exercice 2010 du Bureau fiduciaire Eric Soler, notre organe de révision. Le rapport est à la disposition des membres du Conseil.

La délibération suivante est prise :

Vu les articles 30, al. 1, lettre d et 75, al. 1 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Sur proposition de M. le Maire,

**Le Conseil municipal**

## DECIDE

par 9 voix, soit à l'unanimité des membres présents

d'accepter les crédits supplémentaires 2010 pour un total de CHF  
203.362,32

Rubriques	Intitulés	cpte 2010	Dépassement
<b>Traitement du personnel</b>			
05.00.301.00	Administration générale	221.879,75	<b>20.939,75</b>
<b>Assurances sociales</b>			
02.00.303.00	Maire, adjoints	3.062,15	<b>562,15</b>
<b>Mobilier-machines-véhicules</b>			
05.00.311.00	Administration générale	4.327,85	<b>1.327,85</b>
30.00.311.10	Encouragement à la culture	5.286,40	<b>5.286,40</b>
<b>Eau - énergie - combustibles</b>			
21.00.312.00	Ecoles publiques	31.926,55	<b>4.926,25</b>
<b>Achats fournitures/marchandises</b>			
14.00.313.00	Incendie et secours	6.007,80	<b>1.007,80</b>
21.00.313.00	Ecoles publiques	2.148.--	<b>148.--</b>
33.00.313.00	Parc et promenades	8.673,83	<b>673,83</b>
62.00.313.00	Routes communales	6.379,80	<b>3.379,80</b>
65.00.313.00	Trafic régional	5.400.--	<b>1.600.00</b>
<b>Entretien immeubles par tiers</b>			
08.00314.00	Entretien mairie-salle communale	29.634,50	<b>12.643,50</b>
33.00.314.00	Parcs et promenades	15.389.--	<b>3.389.00</b>
62.00.314.00	routes communales	52.199,22	<b>37.199,22</b>
<b>Entretien objet mobilier par tiers</b>			
14.00.315.00	Incendie et secours	3.011,70	<b>11,70</b>
21.00.315.00	Ecoles Publiques	4,881,79	<b>3.381,70</b>
62.00.315.00	Routes communales	10.92,60	<b>2.092,60</b>
<b>Loyers - fermages redevances</b>			
05.00.316.00	Administration générale	6.943,35	<b>543,35</b>

<b>Honoraires et prestations</b>			
05.00.318.000	Administration générale	9.731,30	<b>1.731,30</b>
14.00.318.00	Incendie et secours	11.141,60	<b>641,60</b>
21.00.318.00	Ecoles publiques	576,30	<b>76,30</b>
35.00.318.00	Autres loisirs - sortie aînés	8.694,20	<b>1.194,20</b>
71.00.318.00	Protection des eaux	11.724,80	<b>1.724,80</b>
95.00.318.00	Immeuble patrimoine financier	12.775,25	<b>5.775,25</b>
21.00.318.10	Ecoles publiques	8.893,55	<b>893,55</b>
05.00318.20	Administration générale - assurances	8.135,85	<b>1.135,85</b>
30.00.318.40	Encouragement à la culture - jumelage	6.574,35	<b>5.574,35</b>
35.00.318.40	Autres loisirs - Noël aînés	11.229,85	<b>729,85</b>
<b>Divers</b>			
05.00.319.00	Administration générale	4.174,25	<b>2.674,25</b>
08.00.319.00	Immeubles patrimoine adm.	65.--	<b>65.--</b>
09.00.319.00	Autres charges et revenus	5.079,10	<b>79,10</b>
14.00.319.00	Incendie et secours	353,10	<b>353,10</b>
<b>Intérêts passifs</b>			
95.00.322.00	Immeuble patrimoine financier	30.870.--	<b>30.870.00</b>
<b>Patrimoine financier</b>			
90.00.330.00	Impôts -irrecouvrables	25.677,30	<b>25.677,30</b>
94-00.330.00	Charges et revenus capitaux	1.050.--	<b>1.050.--</b>
<b>Institutions privées</b>			
21.00365.00	Ecoles publiques	10.800.--	<b>1.300.--</b>
34.00.365.00	Sports	7.480.--	<b>280.--</b>
35.00.365.00	Autres loisirs	1.570.--	<b>170.--</b>
54.00.365.00	"Le Couffin"	2.125.--	<b>125.--</b>
58.00.365.20	Aide sociales - Schtroumpfs	2.039,15	<b>2.039,15</b>
58.00.367.00	Aide sociales - Centre Burkina Faso	9.100.--	<b>3.100.--</b>

**Ces crédits supplémentaires sont couverts par les plus values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres postes de charges.**

## **Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan de l'exercice 2010**

Vu le compte administratif pour l'exercice 2010 qui comprend le compte de fonctionnement et le compte d'investissement,

vu le compte rendu financier pour l'exercice 2010 qui comprend le bilan et les tableaux demandés par le Département du territoire,

vu les articles 30, al. 1, lettre f, et 75, al. 1, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition de M. le Maire,

**le Conseil municipal,**

### **DECIDE**

**par 9 voix, soit à l'unanimité des membres présents**

- 1.- D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2010.
- 2.- D'approuver le compte de fonctionnement 2010 pour un montant de CHF 1.596.815,18 aux charges et de CH 2.097.875,01 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 501.059,83.
- 3.- D'approuver le compte d'investissement pour un montant de CHF 0.00 aux dépenses et de CHF 0.00 aux recettes.
- 4.- D'approuver l'excédent de financement des investissements nets de CHF 782.897,83 par la reprise des amortissements inscrits au compte de fonctionnement de CHF 281.838.00 et la reprise de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement de CHF 501.059,83.  
L'autofinancement s'élevant à CHF 782.897,83.
- 5.- D'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à CHF 501.059,83 représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2010.

- 6.- D'approuver le bilan au 31 décembre 2010 totalisant à l'actif un montant de CHF14.593.897,87 qui se compose de :

- Patrimoine financier (natures 10 à 13)	CHF 10.835.352,07
- Patrimoine administratif (natures 14 à 17)	CHF 3.720.707,75
- Avances aux financements spéciaux (nature 18)	<u>CHF 37.838,05</u>
Total de l'actif	CHF 14.593.897,87

au passif un montant de CHF 14.593.897,87 qui se compose de :

- Engagements courants et passifs transitoires (natures 20 et 25)	CHF	163.589,36
- Dettes à court, moyen et long termes (natures 21 et 22)	CHF	5.563.961,95
- Engagements envers des entités particulières (nature 23)	CHF	0,00
- Provisions (nature 24)	CHF	578.900,00
- Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements (nature 28)	CHF	442.429,77
- Fortune nette (nature 29)	<u>CHF</u>	<u>7.845.016,79</u>
Total du passif	CHF	14.593.897,87

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31.12.2010 à CHF 300.000.--.

#### **4.- Compte rendu administratif de l'exercice 2010 de M. le Maire.**

M. le président remercie le secrétaire et le Conseil municipal pour leur confiance et conformément à l'article 48, lettre e, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, il donne lecture de son rapport administratif annuel qui sera distribué dans tous les ménages après l'arrêté du Conseil d'Etat approuvant la délibération du Conseil municipal relatif à l'approbation des comptes de l'exercice 2010.

### **3.- Communication de l'exécutif**

#### ***Sécurisation dans le village***

Après le préavis de la Direction Générale de la Mobilité (DGM) de mettre notamment en conformité le carrefour des quatre stops (Lolliets-Creux-de-Boisset) et de fournir une analyse des nouveaux passages pour piétons selon la norme VSS 640241. M. le président précise qu'il est directement intervenu auprès de Mme Michèle Künzler, conseillère d'Etat chargé du Département de l'intérieur et de la mobilité pour discuter de ces nouvelles mesures. Une séance a été fixée le 30 mai prochain avec Mme Michèle Künzler, la Direction générale de la mobilité et notre ingénieur Trafitec Ingénieurs Conseils S.A. Une discussion animée s'engage sur le sujet.

**Mme Maria Claret** remercie toutes les personnes qui lui ont manifesté de la sympathie après le décès de son frère et informe que la troupe « Théâtralair » de Confignon jouera sa nouvelle pièce de théâtre le vendredi 19 août 2011 au patio de l'école.

#### **DIVERS**

#### **M. Henri-Pierre Dupraz demande :**

- quelle est l'affectation de la parcelle achetée par la commune à l'Eglise catholique romaine de Genève située derrière l'EMS.

Réponse : Cette parcelle sera ouverte au public après quelques petits travaux.

- quelle est la position de la commune d'Avusy concernant la nouvelle desserte de la ligne « L » relatif au plan directeur – transport collectif 2011-2014.

Réponse : la commune d'Avusy a donné son accord. Toutefois, le dossier est en cours auprès de la Direction générale de la Mobilité (DGM).

- où en sont les démarches concernant les panneaux solaires du bâtiment de l'école.

Réponse : M. André Thévenoz, chargé du dossier, attend deux rapports. M. le président ajoute qu'après un entretien avec les SIG, une liste des bureaux d'ingénieurs compétents en à la matière nous est parvenue récemment.

**Mme Catherine Lehmann :**

- demande si la commune a des nouvelles de la construction de la piste cyclable bidirectionnelle Soral/Lully et s'inquiète concernant le dépôt de pierre de carrière de M. Arnaud Olivier situé sur la route de Soral. La commune de Bernex n'est pas d'accord qu'il déménage dans la zone de St-Matthieu à Bernex et ne lui propose pas de solution sans mettre en péril son entreprise.

**Réponse :** Ces problèmes seront discutés lors de l'entretien prévu le 30 mai prochain avec Mme Michèle Künzler, conseillère d'Etat chargée du Département de l'intérieur et de la mobilité et de la DGM.

- Informe qu'elle a contacté les enseignantes de l'école Soral qui sont d'accord de créer avec la participation des enfants, des dessins avec un texte pour attirer l'attention à ce qu'il ne faut pas mettre dans les containers. Ces dessins, sur papier plastifié, seront collés sur les grands containers placés aux points stratégiques de ramassage.

**Tennis**

M. André Thévenoz informe que le poteau en fer et le grillage ont été réparés. Il attend le devis pour le mur d'entraînement.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h.10